21877 COMEU B 21877 COMEU B

DE : C.C.E. BRUXELLES - GPP46 - IMP. DIF. G.P.P.

A : BUREAU C.E. - WASHINGTON

REF: 16:56 13-01-82 000028111 - 000028505

DUPLICATA POSSIBLE N.005653-B10

AD.

4MB

RK-RS

Hw 3

NOTE BIO

P 1 BERL 1/24

BRUXELLES LE 13 JANVIER 1982

NOTE BIO COM (82) 14 AUX BUREAUX NATIONAUX CC AUX MEMBRES DU GROUPE

LA COMMISSION S EST REUNIE DE 10 A 13H30.

1. PREPARATION DE LA REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DES 14 ET 15 JANVIER

1.1 LE PRESIDENT A INDIQUE :

- QU IL ABORDAIT CETTE REUNION DES 14 ET 15 AVEC LA VOLONTE DE REGLER DEFINITIVEMENT LES GRANDES DIFFICULTES QUI SUBSISTENT ET D ABOUTIR A UN ACCORD CAR IL EST MAINTENANT VITAL ET URGENT POUR LA COMMUNAUTE DE FIXER LES CONDITIONS DE DEMARRAGE DE CETTE EUROPE DE LA SECONDE GENERATION QUI NE PEUT ETRE FONDE QUE SUR UN CONSENSUS RETROUVE. IL FAUT EVITER A TOUT PRIX L ENLISEMENT QUE CONSTITUERAIT L ACCEPTATION DE FAIT D UN PROCESSUS PERMANENT DE NEGOCIATION ENTRE LES ETATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE.
- QUE LES CHOIX ET LES DIFFICULTES ETANT DESORMAIS IDEN TIFIES ET CLARIFIES PAR TOUTES LES PARTIES EN CAUSE, IL IMPORTAIT QUE SE MANIFESTE, LES 14 ET 15, LA VOLONTE POLITIQUE D ABOUTIR A UN ACCORD. LE PRESIDENT A SOULIGNE QU IL NE DOUTAIT PAS, A CET EGARD, DE LA DETERMINATION DES CHEFS D ETAT ET DE GOUVERNEMENT NON PLUS QUE DE CELLE DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES.
- JE VOUS RAPPELLE QUE LE PRESIDENT A ENVOYE SAMEDI DERNIER AUX MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES, UNE LETTRE ACCOMPAGNEE D UN DOCUMENT DE SYNTHESE DE 12 A 15 PAGES (SELON LES TRADUCTIONS .) ET QU IL EN A TRANSMIS COPIE A SES COLLEGUES LUNDI DERNIER. IL RESTE BIEN ENTENDU QUE LA SOLUTION D ENSEMBLE PROPOSEE PAR LE PRESIDENT N A FAIT ET NE FERA L OBJET D AUCUNE PUBLI CITE AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX DE LA REUNION DES MINISTRES A TOUT LE MOINS.

<u>t.</u>

1.3 JE VOUS RAP. _E EGALEMENT QUE LES 4 PG _S SUR LESQUELS LA REUNION INFORMELLE N AVAIT PU ABOUTIR A UN ACCORD SONT : LE LAIT (MEILLEURE MAITRISE DE LA PRODUCTION ET PRISE EN COMPTE DE LA SITUATION PARTICULIERE DES PETITS PRODUCTEURS) LA CROISSANCE DES DEPENSES AGRICOLES (DONT LA PROGRESSION DOIT SE SITUER EN-DECA DE CELLE DES RECETTES), PRODUITS MEDITERANNEENS (JE VOUS RAPPELLE QUE 4 PROPOSITION SONT SUR LA TABLE DU CONSEIL CONCERNANT VIN, AGRUMES, FRUITS ET LEGUMES ET HUILE D OLIVE, POUR LESQUELS LA COMMISSION PROPOSE UN RENFORCEMENT DE LA PREFERENCE COMMUNAUTAIRE.,

JE VOUS RAPPELLE EGALEMENT LES PROGRAMMES INTEGRES MEDITERANNEENS EXPOSES DANS LE RAPPORT SUR LE MANDAT ET QUI DEVRAIENT FAIRE L OBJET D UNE MISE EN OEUVRE. BIEN ENTENDU A MOYEN TERME, AVEC LES AUTORITES NATIO NALES, REGIONALES ET LOCALES DES ETATS MEMBRES). EN CE QUI CONCERNE LES ASPECTS BUDGETAIRES, LES PRO POSITIONS DU PRESIDENT NE PORTENT PAS SUR UN OU DES CHIFFRES MAIS SUR LA FORMULE QUI LUI APPARAIT LA PLUS ADAPTEE A LA SITUATION ACTUELLE DU ROYAUME UNI, COMPTE TENU EGALEMENT DES POSITIONS DES NEUF AUTRES ETATS MEM BRES QUI SE SONT PRECISEES DEPUIS JUIN ET EN PARTI CULIER AU CONSEIL EUROPEEN ET A LA REUNION INFORMELLE DE LONDRES AINSI QUE LORS DES NOMBREUX CONTACTS BILA TERAUX ENTRE LE PRESIDENT ET SES PARTENAIRES QUI ONT JALONNE ET JALONNENT L. ITINERAIRE LUXEMBOURG (JUIN ET OCTOBRE), LONDRES (NOVEMBRE ET DECEMBRE) ET BRUXELLES (JANVIER). LA DELEGATION DE LA COMMISSION SERA COMPOSEE COMME A LONDRES DU PRESIDENT THORN, DU VICE PRESIDENT ORTOLI ET D UN PETIT NOMBRE DE HAUTS FONCTIONNAIRES.

2. BATEAUX A BEURRE ET TAX FREE SHOPS

APRES UN EXAMEN APPROFONDI DE CE DOSSIER, LA COMMISSION A PRIS, SUR PROPOSITION DE M. NARJES, LES DECISIONS SUIVANTES:
2.1 EN CE QUI CONCERNE LES BATEAUX A BEURRE (REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE), LA COMMISSION DEMANDERA AU GOUVERNEMENT ALLEMAND DE METTRE EN APPLICATION L ARRET DE LA COUR DE JUSTICE DU 7 JUILLET DERNIER (AFFAIRE 158/80).

DES QUE LA COMMISSION AURA ENVOYE SA LETTRE AUX AUTORITES ALLEMANDES, NOUS VOUS EN PRECISERONS L'EXPOSE DES MOTIFS ET LES MODALITES D'EXECUTION.

- 2.2 EN CE QUI CONCERNE LES TAX FREE SHOPS DANS LA COMMUNAUTE, LA COMMISSION CONSIDERE QUE LES ETATS MEMBRES SONT OBLIGES DE PERCEVOIR INTEGRALEMENT LES DROITS DE DOUANE ET PRELEVEMENTS SUR TOUS LES PRODUITS INDUSTRIELS AGRICOLES IMPORTES DES PAYS TIERS, POUR ASSURER LE RESPECT DES PREFERENCES COMMUNAUTAIRES. LA COMMISSION EN INFORMERA LES ETATS MEMBRES ET, LA AUSSI, NOUS VOUS EN PRECISERONS EXPOSE DES MOTIFS ET MODALITES.
 - JE VOUS PRIE DE NOTER PAR CONSEQUENT QUE RIEN N'EST CHANGE PAR CONTRE POUR L'EXONERATION DES TAXES DE LUXE, TVA ETC. DONT BENEFICIENT TOUS LES PRODUITS, QU'ILS SOIENT ORIGINAIRES DE LA COMMUNAUTE OU DE PAYS TIERS, OFFERTS A LA VENTE DANS LES TAX FREE SHOPS DE LA COMMUNAUTE.

2.3 LA COMMISSION CONSIDERE PAR AILLEURS QUE LE PROBLEME DU MAINTIEN, DE LA MODIFICATION OU DE LA SUPPRESSION DU REGIME DES TAX FREE SHOPS DANS LA COMMUNAUTE NE PEUT ETRE ISOLE DU PROBLEME GENERAL DES TAX FREE SHOPS AU PLAN INTERNATIONAL, NON PLUS QUE DE PROBLEMES APPARENTES TELS QUE CELUI DES FRANCHISES DES VOYAGEURS, ETC.., LA COMMISSION POURSUIVRA ET ELARGIRA PAR CONSEQUENT DANS LES PROCHAINS MOIS LETUDE DE L'ENSEMBLE DE CE DOSSIER.

3. ACIER

LE VICE PRESIDENT DAVIGNON A FAIT LE POINT DE LA SITUATION (VOIR BIO CONFERENCE DE PRESSE DE M. DAVIGNON BIO 11).

4. MANIFESTATION FAIM DANS LE MONDE

UNE MANIFESTATION AYANT ETE ORGANISEE DEVANT LE BERLAIMONT, LE PRESIDENT THORN ET M. PISANI ONT ACCEPTE DE RECEVOIR DES REPRESENTANTS DES MANIFESTANTS A 11H 45.

5. PARLEMENT EUROPEEN

SUR RAPPORT DE M. ANDRIESSEN, LA COMMISSION A FAIT LE POINT DE SA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LA PROCHAÎNE SESSION PARLEMENTAIRE.

LA PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION CONSACREE AUX PRIX AGRICOLES AURA LIEU LUNDI A 10 H. ET SERA SUIVIE DANS LA SOIREE D UNE CONFERENCE DE PRESSE SUR LES PROPOSITIONS DE PRIX QUI SERONT PRESENTEES LE LENDEMAIN AU CONSEIL. JE VOUS RAPPELLE QUE LE PRESIDENT THORN ET LE VICE PRESIDENT ORTOLI SE RESERVENT D INFORMER LEURS COLLEGUES DES RESULTATS DES TRAVAUX DE LA REUNION INFORMELLE DANS LA JOURNEE DE VENDREDI.

AMITIES
MANUEL SANTARELLI COMEUR 16H "

EURCOM WSH

21877 COMEU B T